

abstiendrez-vous de toutes actions, de tous discours qui ne pourraient que diviser les esprits et causer des embarras. Ce qui doit vous occuper uniquement c'est de travailler à l'heureuse conclusion de cette sérieuse affaire par vos œuvres de piété et de mortification, par votre assiduité à l'accomplissement des devoirs de votre état et par votre fidélité à fréquenter les sacrements. Heureux si vous vous montrez vraiment pacifiques, car vous serez appelés les enfants de Dieu. Au reste, grâce à la divine bonté, ce sont là vos dispositions habituelles ; et en vous adressant ces avis paternels, Nous n'avons d'autres intentions que de vous affermir de plus en plus dans ces bons sentiments.

Vous comprenez, sans que nous ayions besoin de vous le dire, que nous devons recevoir notre Métropolitain, avec tous les honneurs qui lui sont dûs, non seulement, comme notre Archevêque, mais encore comme un député du St. Siège. Votre piété filiale et votre vénération profonde pour le Chef suprême de l'Eglise vous inspireront tout ce que vous avez à faire pour honorer son Représentant. Vous le recevrez donc comme un Ange de paix qui vient à nous pour nous distribuer les dons célestes, attachés à la mission qu'il a à accomplir, dans notre Cité.

Ce sera mardi, deuxième jour de mai prochain, vers les six heures du matin, que Mgr. l'Archevêque arrivera au port et fera son entrée dans notre ville. Les cloches de toutes les Eglises de la ville et de la banlieue annonceront son arrivée, et Sa Grandeur se rendra de là à la Cathédrale où Elle sera reçue avec tous les honneurs qui lui sont dûs. Il en sera de même, dans les diverses Eglises et Chapelles qu'Elle daignera visiter, pendant son séjour dans notre ville Episcopale.

Nous voulons que la présente Circulaire soit lue au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public et au chapitre de toutes les Communautés Religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Montréal, le 18 Avril 1871.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.